



Opération de Développement Rural
RAPPORT ANNUEL 2022
Annexes 2 à 5

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention-exécution	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2022	PCDR	1.3 : LA BROUCK, Restaurer un espace vert en lieu de rassemblement et de rencontres pour améliorer le cadre de vie et la convivialité des villageois et attirer un tourisme diffus.		277.074€
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Relance de l'adjudication selon nouvelle réglementation des marchés publics (juin 2017)				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				

Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural (convention-réalisation + complément)	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention-exécution	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2022	PCDR	1.4 : FRAIPONT, Rénover et aménager la salle Floréal en espace de rencontres destiné à la vie citoyenne et associative.		176.591 €
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				

Adjudication :	
Relance de l'adjudication selon nouvelle réglementation des marchés publics (juin 2017)	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural (convention-réalisation + complément)	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU - RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Type	Montant annuel		
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel		
Réaffectation des bénéfices					
Fonctionnement du projet et utilisation du bien					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet					
Impact des activités sur emploi					

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA CCATM-CLDR

Le rapport annuel de la CCATM-CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CCATM-CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CCATM-CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2014	2014	2019	2019
Date des réunions durant l'année écoulée	22 novembre 2022	Nombre de présents	7

Réflexion sur l'Opération de Développement Rural

Dossiers du PCDR traités lors de la réunion organisée en 2022:

- **Fiche-projet 1.3** : LA BROUCK, Restaurer un espace vert en lieu de rassemblement et de rencontres pour améliorer le cadre de vie et la convivialité des villageois et attirer un tourisme diffus.
- **Fiche-projet 1.4** : FRAIPONT, Rénover et aménager la salle Floréal en espace de rencontres destiné à la vie citoyenne et associative.

Propositions de projets à entreprendre

Il a été proposé aux membres de lancer un budget participatif en 2023. A cette fin, la CLDR doit être relancée car beaucoup de membres ont démissionné en 2022.

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS (Fin de validité du PCDR en 2022)

En 2023	Priorité PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
	1.3	LA BROUCK, Restaurer un espace vert en lieu de rassemblement et de rencontres pour améliorer le cadre de vie et la convivialité des villageois et attirer un tourisme diffus.	509.706.54 €	Développement rural Commune	60% pour une partie des travaux
	1.4	FRAIPONT, Rénover et aménager la salle Floréal en espace de rencontres destiné à la vie citoyenne et associative.	261.069 €	Développement rural Commune	80% pour une partie des travaux
En 2024		<i>IDEM, suite de l'activation.</i>			
En 2025		<i>IDEM, suite de l'activation.</i>			

